



EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 24788

29 novembre 1901, 7¹/₄ h. p.

Classe 64

Gustave BEYNER, Locle (Suisse).

Montre-chronographe.

Le dessin ci-joint représente à titre d'exemple une forme d'exécution du mouvement de la montre qui fait l'objet de mon invention; les fig. 1 et 2 en représentent les faces, tandis que la fig. 3 est une coupe, à échelle agrandie, de l'axe portant les aiguilles de petite seconde et de chronographe.

L'axe *A* de la roue de champ *G* portant l'aiguille *a* de petite seconde est commandé comme généralement par le barillet *F* et les pignons et roues de grande et petite moyenne *m* *M* *n* et *N*; cet axe *A* porte un cône *E* taillé en facettes. Un canon *b* portant à sa partie supérieure l'aiguille de chronographe *c* et à sa partie inférieure un plateau *B* est ajusté fou sur l'axe *A* le long duquel il peut se déplacer librement par un ressort *R* et par le plan incliné *D* d'un levier *d* pivotant en *d'* et se terminant par une queue *f* formant ressort. La partie inférieure du plateau *B* porte un trou conique *e* dont la circonférence est entaillée de dents pouvant s'engager sur les arêtes formées entre elles par les facettes du cône *E* de l'axe *A*. Sur le plateau *B* est fixé le cœur *C* de remise à zéro qui peut être commandé par le levier de remise *r* pivotant en *r'* et muni d'un talon *u* commandé par les quatre parties 1, 2, 3, 4 de la noix habituelle solidaire d'une roue

x de 12 dents pivotant sur la vis *v*. La queue *s* du levier *r* forme ressort en s'appuyant contre un pied *p*. Le levier *d* portant le plan incliné *D* est également muni d'un talon *o* commandé par les quatre parties de la noix.

La roue *x* est commandée dent par dent par un levier *S* articulé en *y* et pivotant en *Y*. On agit sur lui, de l'extérieur de la carrure *K* de la boîte, par un poussoir *Z*, le fonctionnement ayant lieu comme suit: un premier coup de poussoir fait reculer le plan incliné *D*, le plateau *B* n'étant plus retenu par lui tombe sous l'influence du ressort *R* sur le cône *E* et est immédiatement entraîné avec l'aiguille *c* par l'axe *A*. Un deuxième coup de poussoir fait pénétrer à nouveau le plan incliné sous le plateau qui cessant d'être en contact avec le cône *E* s'arrête immédiatement ainsi, naturellement, que l'aiguille *c*. Au troisième coup de poussoir, le plan incliné restant engagé sous le plateau, le levier de remise *r* vient appuyer contre le cœur *C* et ramène le plateau *B* et l'aiguille *c* au zéro.

Sous la vis *V* est fixé un ressort dont une extrémité agit dans les dents de la roue *x* pour empêcher celle-ci de revenir en arrière, tandis que l'autre extrémité appuie contre le levier articulé *S*.

Les formes et dimensions des organes de cette montre peuvent différer.

EN RÉSUMÉ.

Je revendique comme mon invention:

1 Une montre-chronographe dont l'aiguille de chronographe est placée sur l'axe de

la roue de champ portant l'aiguille de petite seconde;

2 Dans une montre-chronographe comme revendiqué ci-dessus: le mécanisme de chronographe en substance comme décrit.

Gustave BEYNER.

Mandataire: A. MATHEY-DORET, Chaux-de-Fonds.

